

Réunion du 25 janvier 2007

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 18h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général de l'Yonne, Maire de Maligny.

Présents : C.DESPLAT. M.TUPINIER. B. DI BLAS. M.FERRAND. D.LOROT. MJ.FOURNIER. R.SEGAULT. M.BARBE. L.NOLET. G.MOINE. O.SAVARY.

Absents : C.FANTIN. A.PAIN (pouvoir G.ARNOUITS). JP.DURUP (pouvoir MJ FOURNIER).

Secrétaire de séance : R.SEGAULT.

Il est donné lecture du compte-rendu de la précédente réunion qui ne donne lieu à aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

OPERATION CŒUR DE VILLAGE

Il est présenté aux élus les plans définitifs des locaux de l'ancienne mairie sur lesquels toutes les observations faites ont été prises en compte.

Toutefois, en ce qui concerne l'accès au « foyer des jeunes », l'architecte, afin de protéger cet espace de la pluie, a fait un toit plat au dessus du couloir d'accès. En effet, une « couverture » avec une extension de la toiture aurait alourdi cette façade.

Les élus, à l'unanimité, approuvent le projet présenté.

LOGEMENT ECOLE PRIMAIRE

Il a été demandé à Laurent SUINOT maître d'oeuvre à Montigny la Resle d'étudier la réhabilitation du logement sis 12 rue des Ecoles.

Il est présenté aux élus le projet, à savoir que le logement aura une entrée indépendante côté garage et que ce sera un type 4.

L'escalier du préau étant supprimé, il pourrait être créé un WC pour les enseignants à cet emplacement.

Les élus donnent leur accord à la réfection de ce logement pour lequel une subvention auprès du Conseil Général sera demandée.

QUESTIONS DIVERSES

Instruction des autorisations d'urbanisme : suite à la demande du conseil municipal, la DDE a accepté d'instruire, à compter du 1^{er} mars 2007, les permis de construire uniquement en raison d'une charge de travail trop importante.

Les conseillers municipaux, n'ayant pas le choix, acceptent cette proposition.

C.F.A. : Cet établissement nous sollicite pour une aide pour un jeune qui y est scolarisé.

Les élus, à l'unanimité, refusent de verser une aide à ce lycée professionnel privé.

INFORMATIONS DIVERSES

ASS : il est remis aux élus le bilan de cette association.

Tri sélectif : les élus sont informés des dernières performances de notre commune.

Opération cœur de village : les travaux de démolition devraient commencer prochainement, il est demandé à la commission de la voirie de prévoir un lieu pour mettre les matériaux à évacuer.

Stationnement : il est de nouveau soulevé les problèmes liés aux stationnement anarchiques.

Le souci est que la commune n'a pas de moyen d'action. En effet, là où le stationnement n'est pas interdit, il est autorisé dans la limite du code de la route.

A ce propos le maire informe les élus que ce sont 2 641 véhicules qui traversent Maligny journallement dont 9.8% de poids lourds (attention quelqu'un qui travaille à Chablis passe au minimum 4 fois).

Illuminations et maisons fleuries : les lauréats nous ont fait part de leur satisfaction de recevoir une photo de la remise des lots.

Séance levée à 21h.

